

Modifié le 3 mai 2021

Information générale

Cours	
Titre	IFT2255-A-E21 - Génie logiciel
Nombre de crédits	3.0
Sigle	IFT2255-A-E21
Site StudiUM	https://studium.umontreal.ca/course/view.php?id=194113
Faculté / École / Département	Arts et sciences / Département d'informatique et de rech. opération.
Trimestre	Été
Année	2021
Mode d'enseignement	À distance
Déroulement du cours	Cours magistral (pré-enregistré) et notes du cours posté en ligne Travaux pratiques: Exercices et démos postés en ligne
	Les réunions à distance se dérouleront à l'aide de l'outil zoom.

Enseignant			
Omar Benomar	Coordonnées	omar.benomar@umontreal.ca	
	Disponibilités	Mardi: 12h-13h	
		Vendredi: 12h-13h	
		via Zoom	

Personne-ressource		
Khalid Belharbi	Responsabilité	Diriger les séances de travaux pratiques, répondre aux questions
	Coordonnées	khalid.belharbi@umontreal.ca
	Disponibilités	Vendredi: 13h-15h
		Via Zoom

Song Yang	Responsabilité	Diriger les séances de travaux pratiques, répondre aux questions
	Coordonnées	song.yang.1@umontreal.ca
	Disponibilités	Vendredi: 13h-15h

Description du cours	
Description simple	Introduction au génie logiciel. Cycles de développement. Analyse, modélisation et spécification. Conception. Développement orienté objet. Mise au point. Outils et environnements de développement.
Description détaillée	Le but du cours est d'introduire les étudiants au génie logiciel en mettant l'emphase sur les techniques et méthodologies. Les sujets couverts sont: les processus de développement, les activités de génie logiciel (analyse des besoins, conception, implémentation, vérification et maintenance) et la modélisation de logiciel en UML.



Place du cours dans le programme

Cours préalable à ce cours: IFT1025

Pre-requis à: IFT3911, IFT3912, IFT3913

Apprentissages visés

Objectifs généraux

Le cours porte sur la théorie du génie logiciel, mais donne aussi aux étudiants une expérience pratique du développement collaboratif d'un logiciel qu'ils auront à construire.

Objectifs d'apprentissage

Comprendre les différents processus de développementDéveloppement un logiciel de façon collaborative et itérativeAnalyse les besoins du clientModéliser la conception d'un logicielImplémenter un logiciel conçuTester un logicielComprendre comment maintenir un logiciel

Évaluations

Calendrier des évaluations		
21 mai 2021	Activité	Test 1
	Objectifs d'apprentissage visés	theorique
	Pondération	10%
8 juin 2021	Activité	Remise du Devoir Maison 1
	Objectifs d'apprentissage visés	Création
	Pondération	20%
11 juin 2021	Activité	Test 2
	Objectifs d'apprentissage visés	theorique
	Pondération	10%
25 juin 2021	Activité	Remise du Devoir Maison 2
	Objectifs d'apprentissage	Élaboration



	visés	
	Pondération	20%
29 juin 2021	Activité	Test 3
	Objectifs d'apprentissage visés	theorique
	Pondération	10%
16 juillet 2021	Activité	Remise du Devoir Maison 3
	Objectifs d'apprentissage visés	Construction
	Pondération	20%
16 juillet 2021	Activité	Test 4
	Objectifs d'apprentissage visés	theorique
	Pondération	10%

Attention! Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à l'article 4.8 du Règlement des études de premier cycle et à l'article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

Consignes et règles pour	les évaluations
	https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglem
	ents-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/
Dépôts des travaux	3 devoirs (~3 semaines chaque) en groupe
	Le langage de programmation utilisé sera Java quand nécessaire
	Tous les travaux seront évalués selon (dans l'ordre): l'exactitude,
	la qualité du travail, la structure et l'état complet, la présentation
	Soumission: tous les devoirs sont dus à la date correspondante avant 23:55
	Il y a 5% de pénalité par jour en retard, jusqu'à 2 jours au
	maximum, après quoi le devoir sera refusé
Qualité de la langue	La correction du français fera partie de l'évaluation des devoirs.
Seuil de réussite exigé	100 - 90 : Exceptionnel (A+)
	89 - 85 : Parfait (A)
	84 - 80 : Excellent (A-)
	79 - 77 : Trés bien (B+)
	76 - 73 : Bien (B)
	72 - 70 : Satisfaisant (B-)
	69 - 67 : Moyen (C+)
	66 - 63 : Acceptable (C)



62 - 60 : Suffisant (C-) 59 - 57 : Marginal (D+) 56 - 53 : Passable (D) 52 - 35 : Faible (E) 34 - 0 : Nul (F) - Absent (F*)

Rappels

Dates importantes

Modification de 11 mai 2021

l'inscription

Date limite d'abandon 4 juin 2021 Fin du trimestre 4 juin 2021

Attention! En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le <u>Bureau du registraire</u> pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours

L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Si, pour des raisons valables, vous désirez enregistrer une ou plusieurs séance(s) de cours, vous devez préalablement obtenir l'autorisation écrite de votre enseignant au moyen du formulaire prévu à cet effet

https://cpu.umontreal.ca/fileadmin/cpu/documents/planification/for

mulaire-autorisation enregistrement.docx

Notez que la permission d'enregistrer NE donne PAS la

permission de diffuser l'enregistrement.

Ressources

Ressources obligatoires

Documents Notes de cours postées en ligne chaque semaine.

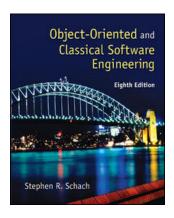
Ouvrages en réserve à la

bibliothèque

Ressources complémentaires

Documents







Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication http://cce.umontreal.ca/

écrite

Centre étudiant de http://cesar.umontreal.ca/

soutien à la réussite

Services des https://bib.umontreal.ca/

bibliothèques UdeM

Soutien aux étudiants en http://bsesh.umontreal.ca/

situation de handicap

Cadres règlementaires et politiques institutionnelles

Règlements et politiques

Apprenez à connaitre les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire.

Règlement des études http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/regleme

Que vous soyez étudiant <u>nts-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/</u>

régulier, étudiant libre ou étudiant visiteur, connaître le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le!

http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/

s étudos est tout à votre

Politique-cadre sur https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/d



l'intégration des étudiants en situation de handicap

Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux

ocuments/doc officiels/reglements/administration/adm10 25-politi que-cadre integration etudiants situation handicap.pdf

http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm

Intégrité, fraude et plagiat

examens spécifiques à chaque faculté ou école

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteurs, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entrainer un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine!

Le plagiat ne se limite pas à faire passer un texte d'autrui pour sien. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplagiat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.
- Durant les évaluations : Utiliser des sources d'information non autorisées ; Obtenir des réponses de façon illicite ; S'identifier faussement comme un étudiant du cours.

Site Intégrité https://integrite.umontreal.ca/accueil/

Les règlements expliqués https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-

expliques/